



Association de Lieux de Vie Essonniers  
Affiliée à l' U.N.A.F.A.M.

## Compte-rendu d'activité Année 2000

L'activité de l'Association, comme au cours de l'année 1999, a entièrement été consacrée à la gestion du projet de Foyer de Juvisy-sur-Orge.

Le dépôt au Conseil Général, le 20 décembre 1999, du contrat tripartite ALVE – CONSEIL GENERAL – BNP, relatif aux trois prêts contractés par l'Association devait être entériné par la signature du Conseil Général. Le document en question, comportant 11 pages, n'a été signé par le Président du Conseil Général que le 25 avril 2000. De ce fait, la signature de l'acte d'acquisition de l'immeuble de Juvisy-sur-Orge n'a pu intervenir que le 27 avril 2000. Cette signature a été le point de départ de toutes les opérations précédant l'installation du Foyer, chaque étape se déroulant ensuite suivant un calendrier relativement précis.

Au cours du mois de mai et juin, les prospections utiles sont faites par l'architecte, (M. DEPEYRE), et l'entreprise générale (M. RAFATIN) pour permettre l'ouverture du chantier le 16 juin 2000.

En raison des retards accumulés en début d'année, le début effectif des travaux est intervenu fin août. D'autres difficultés inhérentes à des contraintes d'urbanisme ou de sécurité ont retardé la fin des travaux successivement au 30 novembre, puis 24 décembre 2000. En définitive les travaux ne seront achevés (pour l'essentiel) que le 15 février 2001.

Parallèlement, dès le mois de septembre 2000, de nombreuses démarches ont été faites auprès de fournisseurs de mobilier et d'appareils ménagers pour passer les commandes en temps utile sur un choix précis.

Enfin pour la gestion du Foyer, le Conseil d'Administration de l'ALVE consulté le 11 juillet 2000, a retenu la candidature d'Alain DARBAS.

Dès la rentrée de septembre 2000, l'UNAFAM, sur l'initiative de son président délégué de l'Essonne, Philippe HARGOUS, a sollicité ses membres en les incitant à adhérer à l'ALVE qui dorénavant devient une association susceptible d'offrir des services. Le nombre actuel d'adhérents est de 38. De même Philippe HARGOUS est intervenu avec le président de l'ALVE auprès du bureau national de l'UNAFAM (président M. CANNEVA) pour solliciter une aide financière. Le bureau national de l'UNAFAM a accordé, le 10 janvier 2001, un prêt de 100 000 F remboursable en trois ans, à un taux très bas (taux global annuel 2,6%).

Sur intervention personnelle de Marceau CECCALDI, ancien président délégué, la société ALTIS IBM a accordé un don de 50 000 F à l'ALVE le 6 décembre 2000.

Compte tenu du nombre restreint de places disponibles au Foyer de Juvisy-sur-Orge, et de la vocation de l'Association, deux autres projets de Foyers sont en cours.

- A Etampes, construction prévue d'un Foyer pour 16 résidents, concernant les deux secteurs d'Etampes. Le terrain de 2366 m<sup>2</sup>, situé rue de Saclas, a fait l'objet d'une décision unanime des membres du Conseil Municipal, en date du 12 décembre 2000, de vente à notre association.

Les représentants de l'ALVE doivent au cours du mois d'avril 2001 rencontrer le notaire de l'Association et le notaire des vendeurs pour envisager le calendrier des opérations.

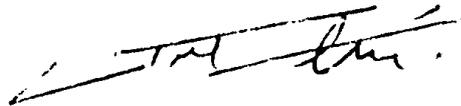
Un groupe de travail, constitué de Paule BRÉMARD, Jean DYBAL, Josiane RAMEL et de Philippe HARGOUS, met au point la rédaction du dossier de projet à soumettre au Conseil Général.

- A Brétigny-sur-Orge, la municipalité nous a proposé, en décembre 2000, quatre terrains disponibles. Notre architecte, M. DEPEYRE, étudie les meilleurs possibilités pour fixer un choix parmi ces terrains.

Les perspectives seraient de gérer conjointement ces deux nouveaux projets afin d'augmenter à court terme, les possibilités d'accueil sur le département.

- Enfin un projet d'accueil temporaire, dans l'appartement actuellement inoccupé du 3<sup>ème</sup> étage à Juvisy-sur-Orge, pour au moins deux personnes, est à l'étude. S'il se concrétise, comme le laisse prévoir l'avis du Conseil Général, cette initiative serait étendue aux deux prochains Foyers.

pour le Bureau de l'A.L.V.E. - U.N.A.F.A.M.  
le Président



Joël ROCHE